


Confédération Culturelle Bretonne KENDALC'H Fédération Ile-de-France


Siège social : COOP BREIZH-Paris - 10 RUE du Maine. 75014. PARIS
01.39.65.50.28 / 06.71.91.40.96 - <http://kendalch-idf.gwalarn.org/> - kendalch-idf@gwalarn.org
Ass loi 1901 Préfecture de Paris - 57/000189 - 00037312

Stage de danses Terroir : **Pays de Retz**

	15 novembre 2009
	Intervenants Yvonnick Moriceau Elisabeth Diard Du Cercle Celtique de St Michel Chef Chef (44)
Programme	<ul style="list-style-type: none">• La oie de Pornic• La veuze• Pique dans la raize (mode Ste Pazanne)• Les bretonnes de Pornic• Quadrille de Pornic• La maraîchine mode pays de Retz (selon le temps)
Lieu	FRESNES (94) Gymnase Saint Exupéry, 18, Av. de la république.
Horaires	9 h 00 à 12 h 30
Public	Le nombre de stagiaires est limité à 4 couples par groupe. Il est demandé à tous les stagiaires d'être bien chaussés et que les filles portent jupes ou robes.
Conditions de participation	Pour les membres des associations adhérentes : Etre à jour de sa cotisation annuelle 2009/2010, due depuis l'A.G du 3 octobre dernier. <i>Pour les participants des associations <u>non adhérentes</u>, joindre le chèque de règlement au bulletin d'inscription.</i>

Merci de faire circuler l'info autour de vous - A diffuser très largement à vos adhérents



	Stage terroir du pays de Retz 15 novembre 2008 BULLETIN D'INSCRIPTION
	à retourner par la Poste avant le 31 octobre 2009 à Kendalc'h IdeF – COOP BREIZH - 10 rue du Maine 75014 Paris Merci d'utiliser ce bulletin (aucun autre moyen d'inscription ne sera accepté) Dans le cas contraire les stagiaires régleront leur stage, qui pourra être déduit lorsque le groupe se mettra à jour. Cercle de (commune) _____ A jour de sa cotisation 2009-2010
Nombre de stagiaires : <input type="text"/>	Fiches techniques & DVD : <input type="text"/> ex. à 8 €
Associations non adhérentes – TARIF DES STAGES – Règlement par chèque à l'ordre de Kendalc'h	
Autres Fédérations KENDALC'H	<input type="text"/> x 30 € = <input type="text"/> € Chèque(s) joint(s)
Ass. non adhérentes à KENDALC'H	<input type="text"/> x 40 € = <input type="text"/> € Chèque(s) joint(s)
Particuliers hors associations bretonnes	<input type="text"/> x 50 € = <input type="text"/> € Chèque(s) joint(s)

Liste des stagiaires et e-mails sur 2^{ème} page

